

CHAPITRE IV.

Des Rites licencieux.

Nos observations sur le devoir du renoncement aux plaisirs des sens, et sur les privations contre nature imposées par les religions sacerdotales aux nations qui les professent, sont applicables à des rites d'un genre tout opposé. Nous voulons parler des rites licencieux, pratiqués dans le Midi, en Orient, et pénétrant quelquefois jusque dans l'Occident et le Nord. Ces rites remontent à l'état sauvage : ils disparaissent dans le polythéisme indépendant, ils se perpétuent sous l'empire des prêtres.

En Égypte, les femmes forment des danses lascives autour du taureau, divinité de Lycopolis (1). On a vainement nié la prostitution re-

(1) On peut consulter, pour connaître les indécences du culte égyptien, Heeren, *Africa*, p. 668; Hérodote

ligieuse des Babyloniennes (1); des traces de cette coutume s'aperçoivent en Lydie (2), dans la Phénicie (3) et à Carthage (4). Les prophètes

(II, 60) sur celui d'Isis en particulier (ib. 51), et sur celui de Diane à Bubaste (ib.) avec les notes de Larcher (II, 267, 268). V. aussi les fragments de Pindare dans Strabon (liv. XVII). Les Égyptiennes à Chemnis se livraient aux embrassements du bouc Mendés (SUIDAS in Priapo. JABLONSKY. *Panth. Æg.* II, 7. PLUTARQUE, *Dialogue* intitulé, *Que les bêtes ont l'usage de la raison*). On voit encore à présent quelques restes des rites licencieux dans Achmin, ville bâtie sur les ruines de Chemnis : on y entretient des congrégations de filles, désignées sous le nom de filles savantes et consacrées à la volupté.

(1) V. nos observations à ce sujet, t. I, p. 351, 352. MEINERS, *Cr. G. I.* 393; et CREUTZER, II, 21, 22 et 55, 57, sur les amours des prêtres de Cybèle après leur mutilation.

(2) CREUTZER, II, 249.

(3) SELDEN, de *Dis Syris. Synt.* II, 7, p. 234. *Ac. Inscr.* XXVIII, 59. AUGUST. de *Civ. Dei.* IV, 10. On y adorait, ainsi qu'en Syrie et en Assyrie, le Phallus sous le nom de Péor ou de Phégor, et les jeunes filles lui sacrifiaient leur virginité. (BAYER ad *Seld.* 235 et suiv. MICHAEL, *Mos. Recht.*) Isis, pendant ses courses, resta dix ans en Phénicie, suivant une tradition du pays, faisant le métier de courtisane. (S. *EPH.* édit. Petav., t. II.) Les légendes de Marie l'Égyptienne ne seraient-elles que la réminiscence des aventures d'Isis?

(4) V. *Culte du Phallus*, de Dulaure, p. 170.

juifs se plaignent fréquemment de ce que les prêtres des faux dieux séduisaient les Israélites par des pratiques impudiques (1). Ézéchiél s'élève contre la fabrication du Phallus, et reproche aux Juives de rendre à ce simulacre les hommages dus à Jehovah (2). En effet, nous le voyons érigé en pompe dans le temple de Jehovah même (3). Lors de l'apostasie d'Osias, roi de Juda, le culte de Priape fut introduit dans le royaume. Josias abattit les cabanes des effeminés qui étaient dans la maison du Seigneur, et ces effeminés n'étaient que des prêtres idolâtres, qui célébraient des rites obscènes (4). Des cérémonies semblables souillaient la religion du Mexique (5). Parmi les fêtes auxquelles donne lieu, dans

(1) Belphégor, un des dieux des idolâtres ennemis des Juifs, avait des formes priapiques, et l'on célébrait en son honneur des rites licencieux. (KIRCHER, OEd. Æg. I, 333.) Un passage de la Bible nous porterait à croire que des pratiques du même genre eurent lieu chez les Juifs lors de l'adoration du veau d'or (Exod. 32).

(2) EZECH., XVI, 16-17.

(3) Rois, II, 23, 7.

(4) Rois, ib. et IV.

(5) GARCIL. DE LA VEGA, Hist. des Incas, II, 6.

le Ramayan (1), la réception de Bourroutta, figurent au premier rang des danses de courtisanes. De jeunes Indiennes dansent aussi le sein découvert devant les pagodes (2). Les nouvelles mariées offrent à ces images hideuses les prémices de la virginité qu'elles vont perdre; et, chose remarquable, cette pratique est pareille en tout à celle que les Romains adoptèrent lors du mélange de tous les polythéismes. Dans le culte de Cali, les sacrifices humains, les jouissances illicites (3), et les chants obscènes, sont simultanément ordonnés.

(1) Ram., p. 637.

(2) On peut consulter MEINERS, Crit. Gesch., I, 263; HAMILTON, New account of the East-Indies. L'obscénité des figures du temple de Schiven à Éléphantine surpasse, dit Heeren, tout ce que l'imagination la plus corrompue pourrait concevoir. (Inde, 322.) Rien n'est plus licencieux que l'histoire de la déesse Mariathale, et le culte de Dourga est un mélange de férocité et de débauche. (SCHLEG. Weisl. der Ind. p. 119.)

(3) LAFLOTTE, p. 216. Chez quelques tribus indiennes (Moore's narrative of the operations of Captain Little's Detachm. of the Mahratta army, p. 45.; id. MEIN. C. G. II, 264), et dans quelques temples du Mexique (KIRCH. OEd. Æg. I, 5, LAET, Beschryf. van West. Ind. V, 5), des fêtes solennelles offraient la représentation théâtrale

L'âpreté des climats du Nord ne préserva point leurs habitants des excès honteux d'une superstition raffinant sur elle-même. Les Scandinaves, à la fête de Thor, dans la nuit la plus longue de l'année, se livraient, disent plusieurs Sagas, à des débauches de tous les genres, et les jeunes prêtresses de Frey servaient aux plaisirs du dieu ou de ses ministres (1).

A cet égard, comme dans ce qui se rapporte aux sacrifices humains et aux privations contre nature, la religion des Perses semble mé-

des plaisirs contre nature. Creutzer rapporte un fait semblable sur les mystères de Samothrace. Antoinette Bourignon (Vie continuée) fait du péché contre nature l'incarnation du diable. Serait-ce qu'à son insu, et par la lecture de quelques mystiques des premiers siècles, imbus de traditions empruntées à des religions sacerdotales, ces traditions s'étaient mêlées à l'extravagance de ses propres conceptions?

(1) Oloff Tryggueson Saga, et Bartholin, Antiq. Danic., II, 5. La Saga suédoise, qui nous est transmise par ces auteurs, est, à la vérité, l'ouvrage d'un moine, qui représente toujours Frey comme le diable, et qui cherche à rendre odieux le culte que le christianisme avait remplacé. Mais il n'est pas vraisemblable qu'il ait supposé ce qui n'était pas, bien qu'il le soit qu'il a exagéré ce qui était.

riter moins de reproches que les autres. Cependant le jour de la fête de Mithras, le monarque persan avait ou la liberté ou le devoir de s'enivrer et de danser publiquement une danse nationale (1), ce qui pouvait être un reste de quelques rites grossiers ou licencieux, que la réforme de Zoroastre avait abolis, en faisant aux coutumes antérieures une concession rare et passagère (2).

Ainsi que les sacrifices humains, les fêtes impudiques avaient leurs explications scientifiques. La fable d'Attys, les amours de Cybèle, la disparition de son amant mutilé, les orgies célébrées par les fidèles qui le cherchent, et les indécences qui caractérisent leur joie frénétique, lorsqu'ils le retrouvent, tou-

(1) ATHÉN. X, 10; KLEUKER, Anhang Zum. Zendavesta, II, 3, p. 194.

(2) Nous aurions pu prolonger à l'infini cette énumération. Les rites licencieux se retrouvent chez les Chaldéens (GOERR. I, 270; Paralip. II, 15-16), les Cappadociens (CREUTZ. II, 22), les Arméniens (id. ib. 22-23), et dans toutes les îles où les navigateurs étrangers avaient porté leurs rites, telles que Samothrace, Lemnos, Chypre, la Sicile (ATHÉN. XIV, 647; SAINTE-CROIX, 217, 400).

tes ces choses se rapportent à l'astronomie (1).

Les rites obscènes, comme les rites sanglants, tendent à tomber en désuétude. Les sectes indiennes qui rendent hommage aux organes générateurs se divisent en deux branches, dont l'une admet, dont l'autre repousse les pratiques immodestes (2) : l'opinion flétrit la première. Mais le sacerdoce résiste, et le plus pur des réformateurs, Crishna, est honoré encore aujourd'hui par les cérémonies indécentes qu'il essaya de bannir (3).

Nous n'apercevons rien de pareil dans les religions indépendantes des prêtres, telles qu'elles sont professées publiquement. Il y avait bien en Grèce des fêtes où des femmes paraissaient nues; mais ces femmes n'étaient

(1) CREUTZ., t. II, p. 33-47.

(2) Les Indiens représentent ces deux subdivisions par deux sentiers dont l'un conduit à droite, et l'autre à gauche. Celui de droite est un culte décent, celui de gauche se compose d'obscénités plus ou moins grossières. Le sentier à gauche est désapprouvé par ceux qui ne le suivent pas, et ses tantras ou livres sacrés sont l'objet de leur repoussement et de leur mépris. (COLEBROOKE, As. Res., VII, 279-282.)

(3) V. tome III, p. 215 et la note.

que des courtisanes (1), tandis que les rites licencieux des religions sacerdotales forçaient à l'indécence ou à l'impudicité les femmes de toutes les conditions

Les filles de Sparte dansaient sans vêtements avec les jeunes garçons : mais bien que nous soyons fort loin d'admirer les lois moitié monacales et moitié sauvages de Lycurgue, nous ne saurions trouver entre ces lois et les rites de l'Égypte ou de la Syrie aucune affinité.

Les pratiques licencieuses introduites en Grèce se rattachaient toujours à des dieux étrangers (2). Dans les mystères mêmes, les

(1) STRABON (liv. VIII) raconte qu'à Corinthe des femmes vouées au culte de Vénus faisaient trafic de leurs charmes, et en déposaient le prix dans le trésor du temple. Mais le métier de ces femmes, malgré cet emploi de leur salaire, pouvait n'avoir avec la religion que des relations fort indirectes. Encore de nos jours dans un pays catholique, en France, une portion de l'impôt mis sur la débauche sert à payer des écrivains religieux, et peut-être des pépinières de prêtres, sans que le catholicisme puisse être accusé de recommander des rites licencieux; et Strabon appelle ces femmes corinthiennes des Hétaires, au lieu que la prostitution des Babyloniennes s'étendait à tout leur sexe.

(2) Strabon (XIII) met Priape au nombre des divinités les plus récentes, inconnues à Hésiode. Suivant plusieurs

femmes grecques, en adorant le Phallus, ne se prostituèrent jamais comme celles d'Écbatane ou celles d'Héliopolis. Diagondas avait interdit à Thèbes les fêtes obscènes, et pour les mieux bannir il avait proscrit les rites nocturnes (1). Aristophane propose, dans une de ses comédies, de chasser les dieux qui prescrivent de telles pratiques. Nous verrons qu'il en fut de même à Rome, durant la pureté du polythéisme romain (2). Cette différence entre les deux espèces de polythéisme ne peut s'expliquer que par le principe dont nous développons ici les applications et les conséquences. Le sacerdoce avait ordonné la chas-

traditions, Priape était le fils d'Adonis et de Vénus, ou plutôt le fruit d'un double mariage de cette déesse avec Adonis et Bacchus (Schol. Apollon. Rhod. I, 932). Or Adonis et Bacchus étaient l'un et l'autre des dieux étrangers. Quand les poètes cherchèrent partout des allégories, ils expliquèrent cette naissance de Priape par l'effet que produit sur les désirs physiques le vin qui les rend plus indomptables et plus grossiers.

(1) CICÉRON, de Leg. II.

(2) CICÉRON, de Nat. Deor. III, 23; SAINTE-CROIX, des Myst. 437.

teté, sacrifice de la nature. Il a commandé l'indécence, sacrifice de la pudeur (1).

(1) La même déviation, dans les notions du sacrifice, suggéra à plusieurs hérétiques de diverses époques les pratiques les plus révoltantes. Les Manichéens prétendaient que l'esprit venant du bon principe, et la chair du mauvais, il fallait, en haine de ce dernier, et pour sacrifier la chair, la souiller de mille manières, et, sous ce prétexte, ils se livraient à tous les genres d'impureté. (BAYLE, art. *Manichéens*.) Dès le second siècle, Prodicus, et dans le onzième Taulerus d'Anvers, recommandaient comme victoire sur l'instinct de la nature l'oubli le plus scandaleux de tout mystère dans le plaisir. (THEODORE, Hæret. I, 6, v. 27; X, 20.) Sitôt après la mort des apôtres, la doctrine de l'union mystique entre les fidèles fut symboliquement figurée par l'union des sexes, appelée l'initiation. Les Adamites, les Picards, les Anabaptistes s'imposaient la nudité comme un devoir. (BAYLE, art. *Turlupins*.) De-là les processions des flagellants, où les hommes et les femmes, sans vêtements aucuns, parcouraient les rues et les grandes routes. Ces pratiques ont duré jusqu'au quinzième siècle. Il paraît d'ailleurs qu'indépendamment de cette manière de considérer le sacrifice, il existe entre la dévotion exaltée à l'excès, et la soif la plus effrénée de volupté, une relation assez intime. (V. le Cantique des cantiques et le Gita-Govinda des Indiens.) Tous les mystiques se sont laissé entraîner à des actes, à des descriptions, à des allégories, à des images très-indécentes. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les mystiques anglais ou français, Barrow, Mad. Guyon,

Antoinette Bourignon surtout, que le caractère le plus âpre et le plus sec ne préserva point de cet écueil. Toutes les expressions destinées à décrire les jouissances de la dévotion sont empruntées des plaisirs physiques, et les détails deviennent plus libres, à mesure que la dévotion devient plus ardente.

Un auteur, que nous avons fréquemment cité dans cette partie de notre ouvrage, parce qu'il est l'apologiste constant, bien que plus ou moins direct, de tous les rites sacerdotaux et l'expression naïve de l'esprit sacerdotal de l'antiquité voulant se glisser dans le christianisme, a écrit à ce sujet des pages très-curieuses. Il commence par attribuer à une connaissance profonde du cœur humain les fêtes burlesques et obscènes, placées à côté des fêtes sacrées. Les hommes qui ont établi ces fêtes burlesques, obscènes, impies en apparence (il le reconnaît), savaient, dit-il, avec quelle adresse le génie du mal se glisse, pour contre-balancer la puissance angélique. Ces fêtes subsistent partout où les peuples sont encore religieux, et disparaissent à mesure que l'indifférentisme dans les croyances devient dominant. Ces fêtes sont bannies alors, comme obscènes et grossières, comme un attentat à la vertu et un outrage aux choses saintes : mais ces choses saintes s'effacent en même temps de tous les cœurs et cessent d'occuper les esprits. Et n'est-ce pas du sein des bouleversements et du désordre que l'ordre renaît ? De même les saturnales, commencées par des fêtes de débauches, se terminaient par des solennités. Passant ensuite de la théorie à l'application et même à l'image, notre auteur nous donne l'extrait du poème de Jayadéva, qu'on peut appeler le Cantique des cantiques des Indiens. Crishna, dit-il, le dieu pasteur, se fait aimer des jeunes bergères, les Gopis ou Gopias, avant que lui-même ait ressenti l'a-

mour. Ses jeux enfantins se mêlent aux peintures mystiques, d'une manière qui souvent effraie la prudence de nos mœurs civilisées. . . . Enfin le feu du désir s'allume dans le cœur du jeune dieu, et la peinture de ce développement du jeune homme porte un caractère de gaieté naïve que repousserait la réserve de nos mœurs. . . . Raddha, la bergère choisie de Crishna, s'alarme de ses danses avec les autres bergères. C'est, dit l'auteur français ou allemand, comme on le voudra, le symbole de la communion spirituelle du genre humain qui s'inquiète de son divin sauveur, de son ami céleste. Les plus brûlantes expressions de la poésie orientale servent à peindre sous les couleurs d'une passion terrestre la jalousie de Raddha. . . Il y a une mysticité charnelle, que l'on aurait tort de regarder comme uniquement terrestre et impure. . . Partout l'amour céleste se voile des expressions les plus vives de l'amour profane. . . Que l'on imagine ce que le Cantique des cantiques offre de plus véhément, ce que l'expression du désir a de plus délirant, on aura quelque idée des transports de Raddha, transports près desquels la frénésie de Phèdre elle-même semble pâlir. . . Crishna vient, et la pudeur qui avait trouvé un dernier asile dans les noires prunelles de Raddha s'évanouit enfin. Les bergères ont l'air, pour cacher leur malin sourire, de chasser les insectes ailés qui voltigent. Elles se retirent de la grotte, et Raddha se penche avec un mol abandon sur la couche parsemée de feuilles et de fleurs nouvelles. . . Le matin renaît, et le désordre de sa parure et la fatigue de ses yeux trahissent une nuit passée sans sommeil. Le dieu la contemplant avec délices, médite sur ses charmes. Je ne puis, s'écrie-t-il, la voir sans extase, bien que ses cheveux soient épars, que l'éclat de son teint soit flétri, et qu'elle

cherche à cacher avec une pudeur remplie de grace le désordre de sa guirlande et de sa ceinture qui a mal défendu ses appas les plus secrets . . . Bien-aimé de mon cœur, lui dit Raddha, place sur ma paupière qui voile des rayons plus doux que les traits lancés par l'amour, cette poudre odorante qui ferait envie à l'abeille : suspends à mes oreilles ces diamants, chaîne de l'amour, qui répand au loin une clarté si vive; que tes yeux, guidés par leur éclat, puissent comme deux antilopes fugitives, parcourir mes charmes et poursuivre leur douce proie O toi dont le cœur est si tendre, remets dans leur ordre mes vêtements, rends aux bijoux qui me parent leur place accoutumée, et que mes clochettes d'or retentissent de nouveau autour de ma ceinture harmonieuse : et après ce tableau fort adouci des indécences de l'auteur indien, notre écrivain conclut de nouveau que ce poème a pour sujet l'attraction de l'âme vers son sauveur. Ce poème de Jayadeva est encore après deux mille ans l'objet d'une fête religieuse. Pendant la nuit une pantomime exacte représente les scènes du chant du pasteur, et les spectateurs récitent les odes de Jayadéva. (V. PATERSON sur la danse du Rasijatra, As. Res. XVII, 318-619.)

CHAPITRE V.

De la sainteté de la douleur.

EN commençant le chapitre relatif au principe dominant des religions sacerdotales, nous avons dit que l'homme, lorsqu'il partait de ce principe, ne pouvait s'arrêter. Il n'est satisfait d'aucun des sacrifices nombreux et variés qu'il se prescrit; son cœur ne lui paraît pas suffisamment déchiré par la perte de ce qu'il a de plus cher. Ses sens ne lui semblent éprouvés que d'une manière incomplète par la privation des plaisirs les plus vifs. Il ne croit pas avoir fait assez, en abjurant, dans les temples des dieux, la pureté même, devant laquelle il a imposé silence aux plus impérieux de ses penchants. Il lui faut des douleurs positives, visibles, qui ne puissent être méconnues, qui ne laissent aucun doute sur ses intentions. La tendance aux macérations est donc dans le